

**Association régionale de loisir
pour personnes handicapées
Chaudière-Appalaches**

États financiers
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Malette S.E.N.C.R.L.

501-1200 boulevard Guillaume-Couture
Lévis QC G6W 0R9

Téléphone 418 839-7531

Télécopie 418 839-8415

Courriel info.levis@malette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES CHAUDIÈRE-APPALACHES** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 15 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132189

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

PRODUITS

Subventions du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	550 091 \$	505 779 \$
Cartes d'accompagnement loisir	-	9 000
Cotisations des membres	1 250	1 200
Destination loisirs - Organisation	7 040	-
Formations	8 686	6 796
Journée réseau loisir	1 310	2 290
Programme Impact Loisir - Régional	4 900	656
Un talent pas si différent	2 160	-
Autres	13 154	32 960
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 654	-
	591 245	558 681

CHARGES

Salaires et charges sociales	161 378	130 914
Achat de matériel	1 051	26 634
Activités régionales	9 188	3 673
Assurances	400	400
Carte d'accompagnement loisir	-	12 451
Cotisations, abonnements et permis	307	376
Destination loisirs - Organisation	9 091	-
Dépenses PAFILR	26 092	34 566
Dons	260	137
Fournitures de bureau et papeterie	1 269	2 685
Frais de déplacement, de repas et de formation des employés	4 166	518
Frais de déplacement, de repas et de représentation des administrateurs	2 808	-
Frais de formation	6 831	4 663
Intérêts et frais bancaires	1 286	973
Location de locaux et de matériel	4 845	4 845
Programme d'accompagnement en loisirs	278 912	293 762
Programme Impact Loisir - Régional	4 900	3 655
Publicité et promotion	418	993
Reconnaissance des bénévoles	705	300
Rencontre et concertation	423	-
Services professionnels	9 602	6 894
Télécommunications	1 746	2 880
Amortissement des immobilisations corporelles	3 307	400
	528 985	531 719

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

62 260 \$

26 962 \$

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Investi en immo- bilisations corporelles	Affectations d'origine interne (note 7)	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	4 223 \$	141 122 \$	148 914 \$	294 259 \$	267 297 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(653)	-	62 913	62 260	26 962
Investissement en immobilisations corporelles	(3 534)	-	3 534	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	36 \$	141 122 \$	215 361 \$	356 519 \$	294 259 \$

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

BILAN

Au 31 mars

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	433 894 \$	290 158 \$
Créances	4 492	758
Taxes à la consommation	9 843	3 903
Subvention à recevoir	-	67 840

448 229 362 659

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)

32 497 -

DÉPÔTS SUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

11 748 10 223

492 474 \$ 372 882 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 4)	32 153 \$	42 972 \$
Apports reportés (note 5)	51 647	16 656
Somme due à Hockey Luge, sans intérêts	7 946	12 995

91 746 72 623

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

44 209 6 000

135 955 78 623


ACTIF NET


Investi en immobilisations corporelles	36	4 223
Affectations d'origine interne (note 7)	141 122	141 122
Non affecté	215 361	148 914

356 519 294 259

492 474 \$ 372 882 \$

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	62 260 \$	26 962 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 307	400
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 654)	-
	62 913	27 362
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	77 289	(52 375)
	140 202	(25 013)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	(11 748)	(10 223)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 581)	(400)
	(37 329)	(10 623)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	40 863	6 000
---	--------	-------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	143 736	(29 636)
ENCAISSE, début de l'exercice	290 158	319 794
ENCAISSE, fin de l'exercice	433 894 \$	290 158 \$

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, effectue la promotion du loisir, des sports et d'activités physiques pour les personnes handicapées de Chaudière-Appalaches. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités et formations sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Équipement spécialisé	20 %
Mobilier de bureau	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	11 210 \$	11 210 \$	- \$
Équipement spécialisé	35 160	2 663	32 497
Mobilier de bureau	2 527	2 527	-
	48 897 \$	16 400 \$	32 497 \$

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

4. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	13 961 \$	31 299 \$
Salaires et vacances courus	14 476	8 800
Subventions à verser	2 946	2 555
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	770	318
	32 153 \$	42 972 \$

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	16 656 \$	17 131 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(354 257)	(339 242)
Montants reçus au cours de l'exercice	389 248	338 767
SOLDE , fin de l'exercice	51 647 \$	16 656 \$

Un montant de 33 853 \$ est destiné à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui auront lieu au cours du prochain exercice.

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipement spécialisé. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	6 000 \$	- \$
Apports affectés à l'achat d'équipement spécialisé	40 863	6 000
Montants amortis dans les résultats	(2 654)	-
SOLDE , fin de l'exercice	44 209 \$	6 000 \$

Association régionale de loisir pour personnes handicapées Chaudière-Appalaches

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

7. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme n'a affecté aucune nouvelle somme à des fins de projets spéciaux (2022 - 135 000\$), les solde demeurant ainsi au 31 mars 2023 à 141 122 \$. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.